

Nombre de conseillers : 10
En exercice : 8
Présents : 6
Votants : 7

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT LE DIX SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline LASCOMBES, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : le 03/09/2018

Présents : VALOIS Christophe, ROUSSIN Jean-Marie, ROUSSIN Françoise, SERVES Paul,
EYDOUX Guy.

Excusé : LAMBEAUX Brice, SERRES Olivier (a donné pouvoir à LASCOMBES Céline)

Ouverture de la séance à 20h00.

Approbation par l'ensemble des élus du compte-rendu du CM du 23 juillet 2018.

PROJETS DE TRAVAUX POUR 2019

Madame le Maire fait un état du budget en cours notamment sur les travaux 2018 ayant été réalisés et les perspectives pour 2019.

Ensuite les projets, évalués et validés par l'ensemble des Conseillers, ont fait l'objet de devis que le maire soumet au Conseil :

* Réaménagement de l'ex-imprimerie Urdy (rez de chaussé) en salle associative : l'ensemble des travaux se montant à 29 677 €HT (avec la variante chauffage/ clim.). Sol fourni gracieusement par Gerflor, la pose à la charge de la commune. Demande de subventions auprès du Département (50%), de la Région et de l'Etat (DETR) jusqu'à 30%. Les élus donnent leur accord pour les travaux et la demande de subventions.

* Toilettes publiques côté nord de la mairie : coût estimé des travaux 27 362 €HT. Même situation pour la demande de participation financière auprès des partenaires. Les élus donnent également leur accord.

* Réaménagement agence postale : coût évalué à 4544 €HT. Sol fourni gracieusement par Gerflor. Accepté à l'unanimité.

Quant à la voirie, ce dossier sera revu courant 2019.

ARMOIRE REFRIGEREE (grande salle Urdy)

Vétuste et hors service courant du mois d'août, son remplacement est en cours pour un montant de 3 450 €HT (compris reprise de l'ancienne, pose et mise en service).

PLUVIAL/AFFAISSEMENT VOIRIE (Clos des Vignes)

Dans un récepteur d'eaux pluviales de 3.50m de profondeur, la détérioration du béton a déstabilisé la chaussée par affouillement. Un hydrocurage et un passage caméra dans la

conduite busée a permis de constater que la conduite n'avait pas bougé. Des travaux au niveau de l'affaissement vont être réalisés pour un coût de 1 240 €HT.

SPIE/ILLUMINATIONS

Pose de 5 prises et fixations supplémentaires sur réverbères par l'entreprise pour 1 350 €HT.

Questions diverses

Curage de fossés : réalisé.

SIL : pose et reprise de couleur pour les hébergements réalisées.

Ecole : dans le cadre du Plan de Prévention et Mise en Sécurité, réflexion est portée sur la pose de film occultant aux fenêtres et salle de confinement.

Rue de la Forge/infiltrations : le problème d'infiltration a été remédié après intervention de l'entreprise à la demande de la commune au niveau de l'étanchéité du bord de la voirie au pied du mur.

Ecole/courrier du Préfet 26, de l'académie et de la CAF 26 sur le Plan Mercredi : les communes sont « invitées » à la prise en charge du mercredi désormais libre d'école. Une réunion avec les municipalités aura lieu mi-septembre. Madame le Maire regrette beaucoup que l'on puisse faire croire aux parents que des activités, avec peu de moyens humains et techniques et toujours dans les murs de l'école, soient des activités de qualité pour les enfants. Elle souhaiterait que les moyens soient donnés aux associations, aux centres de loisirs et aussi aux parents pour que les enfants puissent véritablement pratiquer une activité dans les meilleurs conditions et qui sortent du cadre de l'école (sachant que certains enfants 4j par semaine y sont de 7h45 à 18h !). Pour les autres jours d'école, la municipalité proposera des activités périscolaires qui agrémentent la garderie, comme elle l'a toujours fait.

Eau/Assainissement : le Maire informe que la CC a mandaté un bureau d'étude pour un 1^{er} audit des communes qui sont gestionnaires de cette compétence. Cela fait écho à la possible prise de cette compétence par les CC en 2020.

Séance levée à 21h50.